Motion de Mmes Alice Ecuvillon, Liliane Johner, Catherine Hämmerli-Lang, Sophie Fischer, Nicole Bobillier, MM. Olivier Coste, Christian Zaugg et André Fischer: «Maison de vacances pour personnes âgées La Nouvelle Roseraie» .

PROJET DE MOTION

Considérant:

– l'importance de la mise à la disposition des personnes âgées d'une maison de vacances propriété à part entière de la Ville de Genève;

– les difficultés que représentent la copropriété de la Nouvelle Roseraie entre la Ville de Genève et l'Hospice général et la gestion bicéphale de cette maison de vacances;

– l'importance pour les usagers de ne pas avoir la peur constante d'une fermeture éventuelle de la Nouvelle Roseraie;

– que, pour les personnes âgées ayant besoin d'une prise en charge légère et dont l'âge et/ou l'handicap ne leur permettent pas de séjourner en altitude, la Nouvelle Roseraie représente l'assurance de pouvoir séjourner dans un lieu qui leur apporte la sécurité dont elles ont besoin;

– l'existence de la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées au sein de laquelle siège un membre de chaque parti politique représenté au Conseil municipal (règlement du Conseil municipal, article 131, alinéa 8),

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

– à acquérir dans les meilleures conditions la part de la Nouvelle Roseraie appartenant à l'Hospice général et à présenter, dans les plus brefs délais, un projet d'arrêté au Conseil municipal stipulant les conditions d'acquisition de cette bâtisse sise à En Clies, 1806 Saint-Légier, au-dessus de Vevey.

– à prendre les contacts nécessaires afin de remettre la gestion de la Nouvelle Roseraie à la Fondation pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées.